

Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires



20^{èmes} Rencontres du



Réseau des
Grands Sites
de France

Gorges de l'Ardèche - Aven d'Orgnac
4 et 5 octobre 2018

Avec le soutien de



PRÉ-PROGRAMME

20^{èmes} Rencontres du Réseau des Grands Sites de France
Aven d'Orgnac – Gorges de l'Ardèche
4 et 5 octobre 2018

"Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires"

L'évaluation des bénéfices pour un territoire du fait de l'existence d'un patrimoine exceptionnel qu'il soit culturel, naturel ou paysager et des efforts de préservation qui y sont consentis, est une interrogation constante des partenaires des politiques des espaces naturels et culturels et en premier lieu des collectivités locales concernées.

Comment apprécier les apports d'un Grand Site de France, qu'il soit déjà labellisé ou en projet ? On pense bien sûr spontanément aux retombées économiques pour le territoire, en cherchant à cerner la création de richesses qu'il procure : apports financiers, opportunité de maintien d'activités existantes ou de développement de nouvelles activités, impact sur l'emploi, retombées fiscales, etc.

En filigrane de ces interrogations économiques, et particulièrement en période de raréfaction de la ressource publique, est posée la question du financement des investissements et de gestion et entretien de ces sites. Est-ce à la puissance publique seule de l'assurer ? Peut-il être en partie financé par les visiteurs, s'agissant de sites très renommés et accueillant un nombre important de visiteurs, ou par les entreprises qui en bénéficient ?

Les économistes sont régulièrement sollicités pour répondre à ces questions. Les études d'impacts économiques ont un certain succès car elles sont parlantes pour les décideurs, mais les économistes considèrent qu'elles posent des problèmes méthodologiques importants rendant in fine souvent discutables les évaluations chiffrées.

Ils soulignent qu'on ne saurait lier directement le développement local aux flux financiers arrivant sur un territoire, tant il est le fruit d'une dynamique associant attractivité territoriale (à laquelle le GSF participe activement), capacité de coopération entre acteurs, innovation productive. La création de cette dynamique est une condition pour qu'un site remarquable devienne pleinement une ressource pour un territoire et ses habitants, et c'est bien un enjeu de la démarche Grand Site de France.

Questionner la valeur du patrimoine naturel ou culturel a également une dimension éthique. La légitimation du patrimoine par la seule dimension économique (et bien souvent par la seule activité touristique) est un piège car le patrimoine a bien d'autres champs de valeurs d'intérêt général qui en justifient la préservation à toutes les échelles : valeur patrimoniale intrinsèque, valeur identitaire, valeur sociale, valeur territoriale.

Après les Rencontres 2017 qui ont montré la capacité de rayonnement et d'innovation apportée par les Grands Sites de France pour les territoires dans lesquels ils s'inscrivent, ces Rencontres 2018 seront l'occasion de mettre en commun les enseignements d'études qui ont été conduites ces dernières années sur les impacts des sites exceptionnels et tout particulièrement des Grands Sites de France. En complément des regards des experts, des témoignages seront apportés par des élus et des acteurs de cette politique sur la perception de l'impact pour leurs territoires des actions de préservation et de valorisation à long terme de ce patrimoine.

Ces Rencontres sont organisées par



Avec le soutien de



MERCREDI 3 OCTOBRE

Communautés de communes des Gorges de l'Ardèche - Vallon Pont d'Arc

15h00 Commissions

17h00 Conseil d'Administration (pour les membres du RGSF uniquement)

Visite du Pont d'Arc (pour ceux qui ne participent pas au CA)

19h00 Rendez-vous au Pont d'Arc

20h00 Dîner, Auberge du Pont d'Arc

JEUDI 4 OCTOBRE

Salle d'animation rurale – Orgnac l'Aven

08h30 Accueil

09h00 Ouverture des Rencontres

René Ughetto, Grand Site de l'Aven d'Orgnac, Maire d'Orgnac l'Aven

Christine Malfoy, Présidente du Grand Site des Gorges de l'Ardèche, conseillère départementale

Laurent Ughetto, Président du Département de l'Ardèche

Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (sous réserve)

Philippe Court, Préfet de l'Ardèche (sous réserve)

Louis Villaret, Président du Réseau des Grands Sites de France

09h45 Séance Plénière

"Les sites exceptionnels : quelle participation au développement local ?"

Martine Vernhes, Chargée de projets de recherche, Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA),
Ministère de la Transition écologique et solidaire

"Les dynamiques territoriales nourries par les démarches Grands Sites de France, création et partage de valeurs publiques"

Jérôme Dupuis, Maître de conférence, IAE Ecole universitaire de Management de Lille, RIME Lab., Responsable de la recherche-action "Les valeurs des territoires d'exception, l'évaluation des valeurs économique, sociale, environnementale et territoriale" pour le Ministère de l'écologie.

Animation de la matinée

- Soline Archambault, directrice du RGSF

- Alain Reynaud, directeur du Pôle national du cirque Ardèche-Auvergne-Rhône-Alpes

Echanges

10h45 Pause

11h00 Séquence I "Quelles retombées pour les territoires des sites d'exception – quels enseignements et limites des études ?"

Table Ronde, exemples et témoignages

Echanges

12h00 Présentation du Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac

Présentation du Grand Site des Gorges de l'Ardèche

12h45 Départ en bus et déjeuner pique-nique sur le GSF de l'Aven d'Orgnac

14h00 Sorties de terrain en sous-groupes (Se reporter au programme des visites en annexe)

Visite de la Grotte de l'Aven d'Orgnac pour tous

Option 1 – Les outils participatifs d'accompagnement de l'OGS Combe d'Arc : cahier de recommandations, OPP, schéma d'interprétation, site internet, ...

Option 2 – L'OGS Combe d'Arc : une nouvelle génération de chantier, une organisation et des techniques au service du projet et du paysage

Option 3 – L'Aven d'Orgnac, un Grand Site de France entre préservation et développement économique

Option 4 – L'Aven d'Orgnac, de la grotte à un pôle scientifique et pédagogique, intégré dans son territoire

19h30 Apéritif et Dîner, Salle d'animation rurale, Orgnac l'Aven

VENDREDI 5 OCTOBRE

Salle d'animation rurale – Orgnac l'Aven

- 08h45** Séquence 2 "La valeur territoriale produite par la démarche Grand Site de France"
Table Ronde, exemples et témoignages
Echanges
- 09h50** Séquence 3 "Favoriser de nouveaux modes de développement pour les territoires ruraux"
Table Ronde, exemples et témoignages
Echanges
- 10h50** Pause
- 11h05** Séquence 4 "Quels financements pour l'entretien et la gestion des sites d'exception ?"
Table Ronde, exemples et témoignages
Echanges
- 12h10** Le regard d'un grand témoin
- 12h30** Clôture des Rencontres par Monsieur Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire
(sous réserve)
- 13h00** Déjeuner et marché de produits du terroir
- 14h15** Fin des Rencontres et départ des navettes
- 15h00** Programme de visites optionnelles pour poursuivre les Rencontres (Voir page suivante)

Programme optionnel pour poursuivre les Rencontres

VENDREDI 5 OCTOBRE (suite)

15h30 *Visite de la Caverne du Pont d'Arc*

Grâce à l'invitation du Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet. La Caverne du Pont d'Arc installée sur la commune de Vallon Pont d'Arc a été créée pour rendre visible au plus grand nombre le patrimoine paléolithique exceptionnel de la grotte Chauvet, inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO, et dont la zone tampon est constituée par le site classé des abords du Pont d'Arc. Datées jusqu'à 36500 ans, les peintures rupestres et les gravures d'une très grande qualité esthétique sont les plus anciennes découvertes à ce jour. Leur ensemble mais également les éléments géologiques et archéologiques (ossements, foyers, empreintes...) majeurs de la cavité inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2014 ont été restitués à l'échelle 1. Développé en lien étroit avec l'équipe de recherche scientifique, la grotte recréée constitue la plus grande réplique de grotte ornée du monde. Parmi les 435 figurations animales recensées, mammouths, félins, rhinocéros et ours représentent près de 65 % des espèces. Les autres espèces dessinées sont les chevaux, les bisons, les aurochs, les bouquetins, les cerfs les rennes, et d'exceptionnelles images de bœufs musqués, de hibou et de panthère. A 17h00, la visite de la Caverne du Pont d'Arc sera guidée. Elle sera précédée de la visite libre du centre de découverte, la Galerie de l'Aurignacien.

19h30 Dîner, Restaurant, Saint Remèze

SAMEDI 6 OCTOBRE (matin)

09h30 Rendez-vous sur le parking du Grand Site de l'Aven d'Ornac

Randonnée "Découverte des dolmens ardéchois"

Avec Sonia Stocchetti, préhistorienne – Cité de la Préhistoire, chargée de mission pour la valorisation des dolmens

L'étude des sépultures permet de mieux comprendre les sociétés passées (mode de vie, état sanitaire, savoir-faire), leurs rapports à la mort mais aussi la gestion de leur territoire ou encore l'existence de probables statuts sociaux au sein de ces communautés. Sera aussi évoqué le projet intracommunautaire qui est en train de se développer dans le sud Ardèche afin de valoriser et protéger les dolmens mais aussi le patrimoine environnant. La randonnée se finira par une visite des réserves de la Cité de la Préhistoire.

13h00 Fin des Rencontres et départ des navettes

ANNEXE

Programme des ateliers de terrain – jeudi 4 octobre

Visite 1 "Les outils participatifs d'accompagnement de l'OGS Combe d'Arc : cahier de recommandations, OPP, schéma d'interprétation, site internet..."

Dès la relance de l'Opération Grand Site (OGS) sur le secteur de la Combe d'Arc, ayant analysé les raisons des échecs des projets qui s'étaient succédés depuis 1993, les partenaires ont pris conscience de la nécessité de mettre en œuvre sans attendre des outils complémentaires aux opérations de requalification envisagées, pour associer le plus grand nombre d'acteurs locaux.

Ont ainsi été mis en œuvre par le Grand Site des Gorges de l'Ardèche : le cahier de recommandations architecturales et paysagères avec une démarche participative aboutie, l'Observatoire photographique du paysage mis en ligne de manière pédagogique sur le site internet de l'OGS, le schéma d'interprétation qui a mobilisé le conseil participatif de l'OGS, un plan de signalétique permettant de faire le lien entre le service de navettes géré par la Communauté de communes depuis Vallon Pont d'Arc et l'accueil en cœur de site.

Lors de la visite, à pied et en bus sur différents points de vue sur les Gorges de l'Ardèche et le site classé, l'ensemble de ces outils seront présentés par les partenaires techniques impliqués : Françoise Gonnet Tabardel, chef de projet Grand Site, Estelle Tosan, inspectrice des sites DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Martine Moron, SDAP ou Jean-François Vilvert, ABF, Olivier Peyronel, garde Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche en charge de l'OPP, Catherine Cayre, Bureau d'études Cairn Interprétation, Lionel Signorini, chargé de mission Transports, Communauté de communes Gorges de l'Ardèche, un gérant d'établissement touristique situé dans le site classé en zone de travaux OGS (sous réserve).

Visite 2 "L'OGS Combe d'Arc : une nouvelle génération de chantier, une organisation et des techniques au service du projet et du paysage"

L'Opération Grand Site Combe d'Arc – dernier volet de l'OGS "historique" des Gorges de l'Ardèche - a vu ses premières réalisations concrètes mises en œuvre à partir de 2016. Depuis, deux autres phases majeures de requalification du site ont été engagées. Elles mettent en œuvre des moyens importants pour concilier l'ensemble des enjeux : enjeux paysagers, enjeux naturalistes, enjeux liés aux activités touristiques.

Ces moyens se traduisent à la fois dans l'organisation interne aux services du Département de l'Ardèche pour l'organisation et le suivi des chantiers - le paysagiste du Département ayant en charge la maîtrise d'œuvre des opérations en régie –, dans les moyens mis en œuvre en termes de concertation et de communication "au fil de l'eau", et dans l'utilisation de techniques et matériaux innovants.

Cette visite permettra donc de parcourir les aménagements réalisés depuis 2016 (parking Pont d'Arc Belvédère, toilettes sèches, remodelage de la plage amont, création de la liaison piétonne avec encorbellements).

Intervenants: Anthony Bazin, paysagiste concepteur au Département de l'Ardèche, Laurent Brun, service aménagement à la Direction des Routes du Département, Mathieu Ozil, architecte, Laura Douard, chargée de mission Natura 2000 Grand Site des Gorges de l'Ardèche, un gérant d'établissement touristique situé dans le site classé en zone de travaux (sous réserve).

Visite 3 "L'Aven d'Ornac, un Grand Site de France entre préservation et développement économique"

Dès 1939, l'Aven d'Ornac ouvre aux visiteurs avec les premiers aménagements et devient après guerre un haut lieu du tourisme souterrain. Un premier classement des galeries souterraines a lieu au titre des sites en 1946. En 1988, un musée de la préhistoire vient compléter la partie naturaliste et scientifique du monde souterrain par une mise en valeur d'un territoire habité depuis 350000 ans. A travers les visites de la grotte et l'exposition de la Cité de la Préhistoire, entre préservation et valorisation, entre grand public et sciences, seront évoqués à la fois le projet scientifique, culturel et pédagogique du Grand Site de France mais aussi la dualité entre préservation et valorisation d'un milieu souterrain aux dimensions conservatoires sensibles. La visite révélera l'enracinement local du Grand Site de France avec une appropriation du lieu par sa population dès sa découverte et comment il est devenu moteur de développement pour

PRÉ-PROGRAMME

cette petite collectivité du Sud Ardèche et notamment comment il soutient le développement économique à travers l'association des producteurs locaux et celle des vigneron ardéchois.

Intervenants : René Ughetto, maire d'Orgnac l'Aven, François Bourges, directeur de la société "Géologie environnement conseil", Stéphane Tocino, guide-spéléologue, Joël Ughetto, directeur du Grand Site de France, Rémy Fischer, président de l'association de producteurs locaux "Autour de l'Aven", Philippe Dry, directeur des vigneron ardéchois.

Visite 4 "L'Aven d'Orgnac, de la grotte à un pôle scientifique et pédagogique, intégré dans son territoire"

Dès 1939, l'Aven d'Orgnac ouvre aux visiteurs avec les premiers aménagements et devient après guerre un haut lieu du tourisme souterrain. Un premier classement des galeries souterraines a lieu au titre des sites en 1946. En 1988, un musée de la préhistoire vient compléter la partie naturaliste et scientifique du monde souterrain par une mise en valeur d'un territoire habité depuis 350000 ans. Les visites de la grotte, de la Cité de la Préhistoire et du site de Baume de Ronze dévoileront le projet scientifique, culturel et pédagogique du Grand Site de France et comment d'un espace souterrain il est passé à une vision plus large intégrant la préhistoire et l'environnement naturel. Ce projet s'intègre dans le réseau culturel et touristique territorial et il est devenu moteur de développement pour cette petite collectivité du Sud Ardèche.

Intervenants : Philippe Barth, responsable du service des publics, Patricia Guillermin, conservatrice et directrice de la Cité de la Préhistoire, Rachel Peltier, conseillère municipale Orgnac l'Aven.

Contacts :

Lydiane Estève, Réseau des Grands Sites de France
lydianeesteve@grandsitedefrance.com - 01 48 74 39 29 / 06 86 66 19 92
Charlotte Mangot, Réseau des Grands Sites de France
charlottesmangot@grandsitedefrance.com - 01 48 74 39 29